

# TITRE VI

## ANNEXE

- ✓ Palette de couleurs

Dans le cadre de l'insertion des bâtiments industriels, artisanaux, commerciaux, quelques teintes à respecter pour les façades :



Ces couleurs peuvent être rehaussées de couleurs plus dynamiques si elles permettent de souligner un détail, un acrotère, des menuiseries, ... Leur proportion sera minime au regard de la composition chromatique du bâtiment.

**RAL 3024 - Rouge brillant**



**RAL 1003 - Jaune de sécurité**



**RAL 5002 - Bleu outremer**



**RAL 6037 - Vert pur**

